

LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX AU QUÉBEC : ÉTAT DES LIEUX, IMPACTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Note CIRANO écrite par Claude Montmarquette, janvier 2012

L'objectif de notre étude est de dresser l'état des lieux sur l'importance et les comportements des étudiants étrangers au Québec, d'examiner les impacts économiques de leur présence et de réévaluer les politiques publiques afférentes y compris le niveau des droits de scolarité et les forfaits.

Plusieurs rapports examinés nous indiquent les lacunes importantes accusées par le Québec sur le plan de la promotion de ses programmes universitaires à l'international. Le Québec a du chemin à faire sur le plan du recrutement et une des façons de pallier ce retard serait le développement d'une stratégie marketing pour la mise en valeur du système d'éducation aux yeux des étrangers.

Nous définissons les impacts économiques à long et à court terme (les frais de scolarité dans les universités, dépenses de subsistance, etc.) afin d'attirer davantage d'étudiants internationaux. Les impacts à long terme sont détaillés par l'entremise d'analyses sur l'intégration de ces étudiants comme futurs immigrants (une politique optimale d'immigration) et sur les variations de la balance commerciale lorsque ces étudiants choisissent de retourner dans leur pays d'origine.

Nous prenons position sur plusieurs politiques reliées aux étudiants internationaux et canadiens hors Québec, notamment sur :

- la promotion des programmes : il faut rester conscients de l'importance du premier cycle dans le marché d'éducation internationale, sans toutefois perdre de vue les niveaux subséquents tout aussi bénéfiques à l'université. Des stratégies pour encourager les étudiants étrangers du premier cycle à poursuivre leurs études dans notre système universitaire de 2^e et 3^e cycle sont à envisager;

- les droits de scolarité : Il semble que le niveau des droits de scolarité des étudiants étrangers soit optimal ou du moins approprié. Il reste compétitif par rapport aux autres provinces canadiennes telles l'Ontario et la Colombie-Britannique et dans le monde par rapport aux pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni. Une politique possible serait de permettre à ces établissements de demander des droits plus faibles, afin d'augmenter leur compétitivité sur le marché;

- les forfaits : les étudiants internationaux sont un atout de taille s'ils prolongent leur séjour au Québec et font la demande de citoyenneté. Dès lors, il serait envisageable que le coût fasse partie des dépenses de programmes, puisque l'intégration des immigrants ayant complété leurs études au Québec offre plusieurs avantages, dont une meilleure assimilation dans le marché du travail, de meilleurs revenus, etc. la déréglementation des forfaits des étudiants canadiens non-québécois est aussi une solution envisageable.

Nous sommes d'avis que l'expertise dans ce domaine reste à développer. Le fait que les universités aient été contraintes pendant une si longue période aux frais réglementés du MELS n'a pas permis aux établissements de développer une compétence accrue dans le domaine du recrutement international ni des produits distinctifs.

Il devrait revenir à chacune des universités et non au Ministère de définir la stratégie que l'Université juge optimale en ce qui la concerne sur les droits de scolarité et les forfaits.

L'étude complète peut être consultée sur le site web du CIRANO à l'adresse suivante :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011s-71.pdf>